

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental des
Alpes-Maritimes
Route de Grenoble
BP 3007
06201 Nice

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CG des A-M - Direction des Routes et des Infrastructures de Transport

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22060001900016

Code postal / Ville : 06201 Nice

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025A0206

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés - Tél : +33 497186000 - Mail : marches@departement06.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles au moins égal à 110 000 € HT.

Capacités techniques et professionnelles : • Qualification FNTP 672 Télécommunication, vidéocommunication - réseaux souterrains en zone urbaine

• Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des Plates Formes Élévatrices Mobiles de Personnels (CACES) en cours de validité, pour le personnel concerné. En cas de groupement, ce certificat devra être fourni par toutes les entreprises du groupement dont le personnel est amené à travailler en hauteur.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 24 juillet 2025 - 15:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : 2025A0206 - Entretien des panneaux à messages variables sur les voies et dépendances gérées par le département des Alpes-Maritimes

Classification CPV : 34924000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : 2025A0206 - Entretien des panneaux à messages variables sur les voies et dépendances gérées par le département des Alpes-Maritimes

Lieu principal d'exécution : Département des Alpes-Maritimes

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée hors TVA : 160000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

-Prix (60 %)

Sous-Critère 1 – Devis descriptif estimatif détaillé (40 points)

Sous-Critère 2 – Bordereau des prix unitaires (20 points)

Chaque prix unitaire du BPU sera pondéré par 1

Valeur technique (32 %)

Sous-Critère 1 – Les moyens humains et matériels mis en œuvre pour la maintenance curative et préventive des PMV. (12 points)

Sous-Critère 2 – Dispositions prises pour assurer la qualité des interventions et les dispositions prises pour les réaliser dans le respect des délais contractuels et des règles de sécurité (20 points)

Valeur environnementale (32 %)

Traitement des déchets (8 points)

RECONDUCTION

Le contrat est reconductible 3 fois de manière expresse pour une période de 1 an, pour les mêmes montants, soit une durée maximale de 4 ans.

Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

La notification de cette décision doit intervenir avant la fin de la période de validité en cours.

Le titulaire du contrat ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre prendra fin lorsqu'est atteint :

- Soit son terme,
- Soit son maximum quadriennal

Dans ce dernier cas, la durée totale de l'accord-cadre sera réduite d'autant et l'accord-cadre s'achèvera. Le montant total de l'accord-cadre ne sera pas modifié.

Date d'envoi du présent avis

23 juin 2025